

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 10/2020

le 2 novembre 2020

Travaux de restauration du Temple St-Théodule – Décompte final.

10.03-2010-PAD-rc-Comm10-Credit-construction-Temple-Decompte-final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux relatifs au préavis N° 27/2016 concernant l'objet cité en marge, nous vous communiquons ci-après le décompte final.

Crédit accordé par votre conseil selon le préavis municipal N° 27/2016	Fr.	2'500'000.--
Montant total des travaux exécutés	Fr.	2'085'931.53
Divers subventions	Fr.	151'202.50
Montant des travaux subsides déduits	Fr.	1'934'729.03
Montant non dépensé	Fr.	565'270.97

Le montant du crédit accordé par le Conseil communal était basé sur un devis à +/- 15% estimé par l'architecte sur la base d'offres d'entreprises. La réserve du devis qui était de Fr. 200'000.-- n'a pas été utilisée et la mise en soumissions des travaux a débouché sur des coûts favorables correspondant à la fourchette inférieure de l'estimation. Enfin des démarches pour l'octroi de subventions auprès de l'Etat de Vaud, de l'ECA et du programme d'action pour les économies d'énergies dans les églises ont permis de réduire les coûts à charge de la Commune.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :


Alain Grangier


Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 5 octobre 2020

